

[1]

> 20 mars : La FSU37 a fait un point de la situation avec les services de l'IA37 et s'est adressé à MME la Préfète [Lire ici le courrier à Mme la Préfète](#) [2]

Quelques données de l'IA37 :

- Environ 300 élèves sont concernés par l'accueil dont une petite trentaine des collèges.
- Un nombre très important de volontaires témoignant de l'implication des enseignant-es.

Difficultés exposées par la FSU 37 :

- Les critères d'accueil des élèves, Justificatifs à demander ou non notamment lorsque des collectivités sont impliquées à ce niveau. Qui pilote l'organisation ?
Les IEN ont relayé les consignes : la règle est qu'un parent au moins doit être concerné par les dispositions d'accueil et qu'aucune autre solution n'existe pour garder l'enfant. Les enseignants n'ont pas à gérer les temps péri-scolaires. Les IEN organisent les regroupements éventuels.
- La question du matériel de protection inexistant ou incomplet dans les écoles d'accueil - risque de transmission du Virus. Si ce point n'évolue pas, les personnels sont placés en situation de risque.
La DSDEN a interpellé dès le début de la crise les collectivités locales, l'association de Maires... pour que le nécessaire soit fait. Cela devrait être le cas. Cela sera rappelé. Tout le matériel (y compris mouchoirs jetables) doit être fourni par les mairies. Voir notre dernier courrier à Mme la Rectrice
- Ménage des locaux. *Les collectivités doivent faire le nécessaire.*
- Absence de protocole clair de la médecine de prévention quant aux précautions sanitaires dans les écoles d'accueil.

Demandes formulées par la FSU37 pour une clarification nécessaire et la sécurisation des personnels lors des accueils. Nous demandons :

- Une circulaire rappelant les critères d'accueil, les conditions matérielles requises pour l'accueil, les protocoles sanitaires recommandés par la médecine de prévention et "que faire" si ce n'est pas le cas.
- La sollicitation des collectivités locales pour la mise en place matérielle et le nettoyage des locaux.

URL source: <http://snuipp37.fr/snu2/fsu37-interventions>

Liens

[1] <http://snuipp37.fr/snu2/fsu37-interventions>

[2] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/prefet_-_ecoles_et_accueil_des_enfants_des_personnels_soignants.pdf?590